

Edito du journal de mars 2005

Dysfonctionnements des marchés

La responsabilité de la Confédération est en jeu

Le monde de la grande distribution est en effervescence, avec l'arrivée imminente de plusieurs chaînes internationales de ventes à bas prix sur le marché suisse. Une nouvelle guerre des prix a été déclenchée avant même la pose de la première pierre du premier magasin des nouveaux venus Aldi, Lidl et consorts. Dans le monde paysan, certains se réjouissent de voir Migros, Coop et Denner perdre très légèrement de leur superbe et commencer à rogner un tant soit peu certains prix à la consommation. D'autres se contentent de rester spectateurs en pensant à tort qu'ils ne seront pas concernés. D'autres enfin, et c'est le cas d'Uniterre, s'inquiètent vivement de l'évolution de la situation, non pas parce ce que nous craignons de travailler avec de nouveaux partenaires économiques, mais parce que nous craignons le manque de préparation et le manque de coordination des forces paysannes pour faire face à la nouvelle situation. Les partenaires traditionnels de l'agriculture suisse affûtent leurs stratégies. Ils ont monté des scénarios, ils ont appâté les consommateurs, et ils vont sans aucun doute accentuer la pression sur les prix à la production. Pourquoi se gêneraient-ils tant que les paysans n'y mettent pas le holà ?

C'est dans ce contexte que nous avons eu un entretien avec le Conseiller fédéral Joseph Deiss et le Directeur de l'OFAG Manfred Bötsch. Nous n'avons parlé ni de paiements directs, ni de prestations écologiques requises, mais bien de corriger les graves dysfonctionnements qui existent objectivement sur les marchés agro-alimentaires, avec 65'000 paysans d'un côté et une poignée d'acheteurs- transformateurs-distributeurs de l'autre. Nous avons demandé que la Confédération joue son rôle d'arbitre entre des partenaires inégaux à l'extrême, et qu'elle prenne des mesures qui ne coûteraient pas un centime d'argent public de plus pour rééquilibrer quelque peu les forces en présence:

- Octroi de la fixation des volumes de production aux producteurs , et non pas à l'ensemble des acteurs d'une filière, tout simplement parce que c'est le seul moyen de faire correspondre le plus exactement possible la production aux besoins réels des acheteurs, sans risques de surproductions chroniques synonymes de chutes catastrophiques des prix.
- Mise en place d'un organisme fédéral de répression des fraudes essentiel pour la protection des dénominations suisses, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Il n'est pas admissible que tout soit bloqué par des luttes intestines entre trois Départements qui veulent tous garder leurs prérogatives actuelles.
- Maintien des prix seuils des céréales importées au moins aux niveaux actuels, en absence de nouvelles obligations internationales à respecter. Les baisses de prix à l'importation sont intégralement répercutées par des baisses de prix du même ordre de grandeur sur l'ensemble des céréales indigènes, une absurdité.

L'exemple du secteur laitier

Le Chef du Département de l'économie publique est prêt à admettre que la création de plusieurs dizaines d'organisations de producteurs en vue de la sortie anticipée du contingentement laitier est une erreur, et qu'elle risque de considérablement affaiblir la force de négociation des producteurs de lait.

Il n'est par contre toujours pas confortable avec la revendication d'Uniterre de laisser à une organisation centrale de producteurs le mandat de maîtriser les quantités. Il ne verrait en revanche aucun inconvénient à un regroupement des producteurs en deux entités (!), par exemple producteurs de lait d'industrie et producteurs de lait de fromagerie.

Le spectre d'un soi-disant cartel des producteurs de lait serait alors écarté, tout en assurant néanmoins une véritable force de négociation avec les acheteurs de lait. Un bon bout de chemin dans la réflexion semble avoir été accompli par M. Deiss, même s'il se refuse encore à faire le pas décisif, à savoir confier la fixation des volumes de lait à PSL.

Il reste maintenant à convaincre les producteurs de lait eux-mêmes qu'ils sont en train de se fourvoyer en se divisant en de trop nombreuses entités trop faibles, qui risquent fort de s'entredéchirer à la première occasion. Il n'est pas trop tard pour réagir. Uniterre demande expressément à PSL et à son comité de prendre en main un rôle de chef d'orchestre fédérateur et rassembleur. PSL ne doit pas se contenter d'émettre des prédictions sur les résultats de la politique agricole à venir, mais s'engager pour les influencer et les faire changer.

Uniterre